

## SAV – PES: deuxième formation à l'intention des informaticiens (21 juin 2011 à Berne)

Installation de l'instrument électronique SAV – PES dans les cantons: évaluation de la situation actuelle:

- 12 cantons ne rapportent aucun problème
- 07 cantons n'ont pas donné de réponse car ils n'ont, par ex. pas encore installé l'instrument.
- 07 cantons ainsi que la principauté du Liechtenstein ont des questions ou des problèmes à résoudre en lien avec l'installation de l'instrument électronique SAV – PES.

Les questions ou problèmes se répartissent en cinq catégories:

Question / Problème	Éléments de solution	Responsabilité
<p><b>1. Serveur web</b></p> <p>Cantons ne disposant pas d'un serveur web compatible PHP</p> <p>Ou cantons avec un serveur web externe et problèmes d'accès (par ex. avec swiss ID)</p>	<p>Il faut se procurer un serveur web compatible PHP (par ex. auprès d'un autre canton). Un hébergement avec SSL, adresse IP dédiée et serveur web compatible PHP doit être mis en place auprès d'un fournisseur d'hébergement.</p> <p>Si l'accès est protégé par des fonctions de sécurité (par ex. SuisseID ou double identification par SMS), chaque utilisateur doit disposer des informations d'accès nécessaires.</p>	<p>Cantons</p> <p>Cantons</p>
<p><b>2. Administration des utilisateurs</b></p> <p>Problèmes de login en général et pour un nombre élevé de personnes</p>	<p>Techniquement, il n'y a pas de limites au nombre de personnes qui auront accès à l'instrument. Pour des raisons de sécurité et d'organisation au niveau cantonal, il faut décider qui a accès à quelles données (autorisations; par ex. à Zurich, création de groupes d'utilisateurs en fonction des districts).</p>	<p>Institut <i>Pulsmesser.ch/</i> cantons</p>
<p><b>3. Enregistrement des données</b></p> <p>Enregistrement des données sous forme de fichiers XML individuels, pas dans une base de donnée Enregistrement sécurisé des données</p>	<p>Il s'agit d'un format facile à utiliser (programmation facile, pas de problèmes de compatibilité avec les diverses bases de données).</p> <p>Il faut veiller à ce que seul le processus PHP (et pas le server web) ait accès au dossier en question.</p>	<p>Cantons</p> <p>Institut <i>Pulsmesser.ch/</i> cantons</p>
<p><b>4. Fonctions supplémentaires</b></p> <p>Compatibilité avec des logiciels cantonaux (par ex. intégration au logiciel de mailing du canton)</p>	<p>Le présent instrument remplit les exigences définies dans le mandat et doit rester stable pour la première</p>	<p>cantons/ CDIP</p>

	<p>phase d'application (mise en service le 19 août 2011). Le CSPA recensera les exigences supplémentaires dans le cadre d'une évaluation. Tout développement de l'instrument fera l'objet d'une décision dans les instances appropriées.</p>	
<p><b>5. Mises à jour</b> Vérification que les cantons disposent de la version la plus récente de l'instrument.</p>	<p>La distribution des mises à jour est un processus manuel. Les responsables IT des cantons téléchargent le programme ou les updates en utilisant l'accès au Dropbox. Le prototype actuel sera à la disposition des cantons à partir du 19.8.2011 dans les trois langues nationales. Le secrétariat général de la CDIP informera les cantons lorsque des mises à jour seront disponibles.</p>	<p>Institut <i>Pulsmesser.ch</i> / CDIP/ cantons</p>